

déi Lénk

Communiqué

Luxembourg, le 18 octobre 2023

Schifflange :

Un vol de mandat avec la complicité du LSAP.

Pour les élections communales de 2023, déi Lénk avait pour la première fois réussi à monter une liste à Schifflange. Nos quinze candidat.e.s avaient élaboré un programme et une campagne qui leur avaient permis de glaner pas moins de 9,8% des suffrages et ainsi d'intégrer le conseil communal avec un conseiller.

Aujourd’hui, ce conseiller, M. Admir Civovic, dit être en « *désaccord idéologique profond et persistant* » avec déi Lénk. Logiquement, il a rendu sa carte de membre. Nous nous permettons toutefois de douter du motif de M. Civovic qui, depuis les élections communales de juin, n’a à aucun moment approché les instances de déi Lénk ou les responsables de la section locale pour leur faire part de ses doutes, hésitations ou désaccords.

Nous savons simplement que M. Civovic refuse de démissionner de son poste de conseiller communal afin que celui-ci revienne à un.e candidat.e de la liste déi Lénk de Schifflange, liste grâce à laquelle M. Civovic a été élu. Certes, le mandat de conseiller est lié à la personne, mais M. Civovic a signé une déclaration sur l’honneur dans laquelle il s’engage à respecter les statuts de déi Lénk. Or, l’article 16 de nos statuts stipule ceci : « *Si une personne élue au conseil communal n'est plus d'accord avec les positions programmatiques de base et les principes fondamentaux de déi Lénk (...) elle a l'obligation morale de démissionner du conseil communal.* »

Aujourd’hui nous apprenons que le LSAP est disposé à intégrer M. Civovic dans sa fraction au conseil communal. Ce qui était suspect au départ prend les traits assez nets d’un vol de mandat orchestré par le parti socialiste. Le même parti qui avait crié au scandale et qui avait invoqué les principes démocratiques de base lorsque Christine Schweich, tête de liste malheureuse des socialistes à Mondercange, avait rejoint les rangs du DP.

Nous en appelons au sens de l’honneur de M. Civovic et à l’honnêteté intellectuelle du LSAP pour mettre fin à cette farce pathétique. Les règles de base de la démocratie et de la bienséance exigent une démission de M. Civovic et interdisent au LSAP de se faire les complices effrontés d’un vol de mandat honteux.

Communiqué par déi Lénk.